

Editorial

Les petites exploitations agricoles produisent près de la moitié de la nourriture dans le monde. Pourtant, dans les pays en développement, les familles d'agriculteurs vivent souvent dans la pauvreté. Si, en Suisse, un agriculteur qui voit ses récoltes détruites par la grêle peut compter sur une indemnisation de son assurance, ce n'est pas le cas pour l'écrasante majorité des petits producteurs dans les pays en développement. Pour eux, inondations, sécheresses ou autres phénomènes météorologiques extrêmes riment avec perte d'une grande partie de leurs moyens de subsistance.

Mais cela va changer. Depuis une dizaine d'années, la coopération internationale développe des modèles d'assurance pour les petits producteurs. La DDC intervient à plusieurs niveaux dans ce secteur novateur. Au niveau local, elle soutient par exemple la mise sur pied de projets pilotes d'assurances qui offrent notamment une couverture en cas de non-germination des semences, de sécheresse ou de pluie prolongée. A un niveau plus global, elle participe à un partenariat public privé qui vise à informer, grâce à l'imagerie satellitaire, gouvernements, producteurs et prestataires d'assurances de l'évolution des cultures de riz dans plusieurs pays d'Asie.

Soutenir des modèles d'assurance pour les petits agriculteurs, c'est leur offrir la possibilité de mieux gérer les nombreux risques auxquels ils sont confrontés. Leur résilience augmente ainsi, ce qui constitue une priorité de l'engagement de la DDC dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Bonne lecture!
Dominique Favre
Vice-directeur adjoint

ASSURANCES AGRICOLES: UN ESPOIR POUR LES PETITS PAYSANS



Les inondations peuvent être désastreuses pour les fermiers non assurés, comme ici au Malawi en 2015.
Photo Luca Sola/FAO

Les fermiers les plus pauvres dans les pays du Sud ne sont pas couverts contre les aléas climatiques. Des micro-assurances tentent de pallier ce problème. Pour y parvenir, elles doivent relever un triple défi : être efficaces, accessibles et durables.

Gérard Asson est un petit paysan de 70 ans établi à Dame-Marie, un village niché à l'extrémité ouest d'Haïti. En 2012, il était sur le point de récolter son riz lorsque l'ouragan Sandy dévasta ses champs. Il perdit tout. Les coûts de production de cette culture étant très élevés, il se tourna vers la banane et la canne à sucre, deux plantes qui supportent l'eau. En 2014, la sécheresse régna durant huit mois, occasionnant de nouvelles pertes. Dans ce climat chaotique «la seule chose qui demeure constante, c'est la pauvreté» remarque Gérard Asson dans le témoignage qu'il a livré au Global Press Journal, un média consacré aux conséquences des changements climatiques. Comme le résume un de ses voisins, «un fermier, c'est comme un soldat en guerre, toujours à la merci d'un danger mortel».

A l'instar de Gérard Asson, 500 millions de petits agriculteurs vivent dans la précarité, bien qu'ils contribuent de manière cruciale à la sécurité alimentaire mondiale. Pour eux, un événement climatique extrême signifie souvent la perte du revenu annuel, ou pire. Déjà vulnérables, ils sont amenés à s'endetter pour nourrir leur famille, racheter des semis... voire rembourser les emprunts passés. Un cercle vicieux dont ils auront de la peine à sortir.

Une assurance pourrait les aider. En offrant aux paysans un moyen de faire face aux imprévus et de rebondir, les assurances agricoles participent à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et constituent une forme de sécurité sociale. Or, selon le Programme des Nations Unies pour le

développement, seuls 3% de la population agricole mondiale sont couverts par une assurance. Bien que divers modèles d'assurances agricoles privées aient été développés pour couvrir des risques associés aux variations climatiques ou à d'autres types de catastrophes (tremblements de terre, typhons, incendies, tsunamis, etc.), les plus pauvres des paysans, eux, sont restés en marge de ce marché.

L'assurance innove

Si l'offre était rare, la demande de son côté n'est guère pressante. L'assurance, comme concept, n'est pas toujours bien compris des fermiers car elle vend une prestation dont le bénéfice n'est tangible qu'en cas de catastrophe.

De plus, bien que de nombreux gouvernements subventionnent en partie les assurances agricoles, l'équation reste difficile à résoudre: comment concilier les exigences de rentabilité des assurances avec des produits offrant une véritable plus-value à une clientèle qui n'a pas de moyens ou si peu. Une partie de la solution pourrait passer par l'«assurance indicielle», une approche en pleine expansion. Depuis une dizaine d'années, la Suisse, à travers la DDC, soutient des projets pilotes pour le développement des micro-assurances, en étroite collaboration avec des alliés du secteur privé comme Swiss Re, Allianz ou Sarmap.

Comme son nom l'indique, ce type de produits se base sur des indices de référence liés à la production agricole et qui peuvent être mesurés de façon objective: la quantité de pluie, le niveau des eaux ou la vitesse du vent par exemple. En cas de sinistre, le paysan n'est pas indemnisé sur la base des pertes qu'il a subies individuellement, mais touche un dédommagement dès lors que des seuils, déterminés par avance pour la région dans laquelle il habite, sont franchis, en plus ou en moins.

Fonction protectrice

Ainsi, en évitant l'envoi coûteux d'experts sur le terrain pour constater les dommages, ce type d'assurance est financièrement à la portée des petits paysans. De plus, l'assurance indicielle limite les fraudes et permet un règlement en quelques semaines et non

quelques mois. Pour le paysan, l'avantage est clair : il sera indemnisé très rapidement, ce qui lui permettra par exemple de racheter des semences et de replanter suffisamment rapidement pour ne pas perdre sa saison. A défaut, l'indemnité lui servira à faire vivre sa famille jusqu'à la prochaine récolte. L'assurance joue alors un rôle de protection contre l'endettement et de sécurité sociale.

L'assurance indicielle peut couvrir d'autres risques, comme la volatilité des prix du marché ou les catastrophes, par exemple les tremblements de terre. Elle est particulièrement adaptée aux petits paysans: les primes sont plus accessibles et les risques assurés peuvent répondre précisément à leurs besoins, selon les cultures ou les régions.

L'expérience accumulée a permis de vérifier le potentiel des assurances indicielles pour les petits paysans, à certaines conditions: la promotion d'une «culture de l'assurance» auprès du public cible; des pouvoirs publics ouverts au rôle des assurances commerciales, notamment au partenariat public-privé; un cadre de supervision adéquat; un réseau de distribution efficace et bon marché afin d'atteindre rapidement une masse critique de clients. La répartition des risques par une réassurance, le plus souvent au niveau international, est indispensable. Enfin, même si les changements climatiques actuels contredisent souvent les connaissances accumulées dans le passé, un historique des évolutions du climat et des récoltes est indispensable pour fixer les indices de référence. L'absence ou les lacunes d'un tel historique dans de nombreux pays en développement est l'un des principaux obstacles à l'offre de micro-assurances abordables.

Savoir-faire et formation

La conception et le lancement de micro-assurances exigent un savoir-faire spécialisé et un investissement élevé pour arriver à des produits à la fois accessibles, rentables et durables. Cela nécessite également un solide encadrement juridique et souvent une expertise technique extérieure. La DDC assure le transfert de savoir-faire et de technologie nécessaires. Elle soutient par exemple des autorités de supervision dans leurs réformes légales indispensables en matière d'assurance. Elle facilite aussi les partenariats public-privé pour le développement de

nouveaux produits d'assurance et leur introduction massive dans des marchés peu ou pas prospectés. En outre, elle cofinance non seulement la conception de nouveaux produits d'assurance mais aussi la formation nécessaire à tous les niveaux de ces prestations de service (formation du personnel bancaire, éducation financière des clients, etc.).

Reste à atteindre une population par définition dispersée et a priori peu demandeuse car peu informée. Les associations paysannes ou les organismes de microfinancement agricoles par exemple, qui servent justement cette population, sont bien placés pour faire le relais, et proposer eux-mêmes de telles assurances, souvent en lien avec d'autres prestations (conseils agricoles, vente de semences améliorées, prêts bancaires).

La micro-assurance pour petits paysans n'est pas une panacée et est délicate à mettre en place. Elle s'inscrit dans le cadre plus global de la gestion et de la prévention des risques en cas de catastrophes dans les pays en développement. Mais, même limitée à des cas spécifiques elle a, comme l'épargne, une fonction protectrice. De plus, elle contribue à l'augmentation de la production agricole. L'expérience montre que les paysans assurés ont tendance à être plus dynamiques, à investir plus que les autres dans de nouveaux moyens de production, par exemple de nouvelles technologies ou de nouvelles semences. Cela leur permet d'améliorer leurs revenus. Et bien sûr, en cas de sinistre, ils sont les premiers à pouvoir rebondir. ■



La sélection des graines fait partie des moyens de faire face aux aléas du climat, mais elle ne suffit pas toujours. Photo Curt Carnemark/Banque mondiale

Trois questions à ...

MARIO WILHELM, expert en micro-assurance, Global Partnerships, Swiss Re.

Le marché des assurances indicielles, destinées aux fermiers pauvres dans les pays en développement, est-il toujours en phase expérimentale?

Les premières assurances indicielles pour les petits exploitants ont été mises en place il y a un peu plus d'une dizaine d'années dans les régions rurales de l'Inde. On estime qu'en 2016, ces primes d'assurance atteindront un volume estimé à plus d'un milliard de dollars. Le système d'assurance mis en place en Inde constitue donc un modèle pouvant être reproduit à l'échelle planétaire. L'expérience montre l'importance des facteurs propices, notamment des réglementations favorables dans le domaine des assurances et des modèles commerciaux évolutifs. Le marketing et l'éducation financière sont des aspects à ne pas négliger, car de nombreux clients n'ont encore jamais pris de police d'assurance. Last but not least, le risque de base doit être suivi de près pour que ce type de produits conserve sa valeur. Pour surmonter ces difficultés, les parties prenantes doivent innover et tester de nouveaux modèles.

Dans les pays en développement, il n'y a souvent pas de données historiques permettant de savoir ce que serait une année «normale» pour l'agriculture. Dans ces conditions, comment les compagnies d'assurance peuvent-elles fixer un indice?

D'un pays à l'autre, la disponibilité et l'accessibilité des données peut varier. Les premières assurances indicielles reposaient principalement sur les données pluviométriques des stations météorologiques. L'utilisation des données satellites obtenues à l'aide de différents capteurs a permis de mettre au point de nouveaux indices. Ces nouvelles solutions ont cependant elles aussi leurs limites : les données des stations météorologiques ne perdront donc rien de leur importance. Cela dit, le plus grand défi consiste à obtenir des données fiables et cohérentes permettant soit de calibrer les indices, soit de créer des produits basés sur le rendement. Le manque de disponibilité des données augmente le risque de base et fait monter les primes. Les gouvernements et la coopération au développement ont ici un grand rôle à jouer.



Outre les pertes de récoltes, quels types de désastres affectant les fermiers pauvres les assurances indicielles peuvent-elles couvrir?

Le secteur des assurances a prouvé son sens de l'innovation et sa capacité à développer de nouvelles solutions. Les assurances indicielles peuvent couvrir plusieurs types de sinistres, tels que les inondations et les tremblements de terre. Elles protègent aussi, par exemple, les intrants agricoles et même le domicile des fermiers. Il existe en outre des assurances pour le bétail, qui couvrent non seulement la mort des animaux, mais également la pénurie de fourrage en cas de sécheresse. ■

Des assurances faciles et mobiles

Certaines micro-assurances pour les petits agriculteurs commencent à se développer avec succès. C'est la voie montrée par ACRE Africa (The Agriculture and Climate Risk Enterprise Ltd.), un agent d'assurance basé à Nairobi, au Kenya. Ses produits sont proposés par le biais d'assureurs locaux. Créé en 2014, ACRE est l'héritier d'un programme lancé dans ce pays à la fin des années 2000 sous le nom de Kilimo Salama par la Fondation Syngenta et GIIF. Ce fonds multidonateurs est lié à la Banque mondiale. Il est destiné à soutenir les assurances indicielles dans les pays en développement. La Suisse y participe à travers la SCBF (Swiss Capacity Building Facility). Ce partenariat entre la DDC et des compagnies du secteur financier suisse aide les institutions financières (dont

les assurances) des pays en développement à augmenter leur rayon d'action pour y inclure les plus pauvres.

Opérant sur une base commerciale, ACRE Africa propose plusieurs formules pour les petits paysans, dont une assurance indicelle basée sur les variations climatiques. Elle peut couvrir la non germination des semences, les risques de sécheresse avant floraison (non floraison), de pluie prolongée, voire de tempête, en période de maturation et de récolte. Les primes d'assurance se montent au minimum à 5% de la somme assurée.

Les informations météo sont recueillies par un réseau de stations au sol ou des satellites et communiquées à intervalle régulier

à l'assurance. Les mesures objectives déclenchent des paiements dès que des seuils prédéfinis sont franchis : trop ou trop peu de pluie. Comme prestataire de service, ACRE s'occupe de toute la chaîne de valeur de l'assurance, du développement des produits aux relations avec les réassureurs. Les assurances sont négociées avec des partenaires représentatifs (organisations paysannes, prestataires de service, etc.), mais les contrats sont individuels.

Du côté des paysans, rien de plus facile: les assurances sont souvent vendues à la faveur d'un micro crédit, d'une prestation de conseil ou de l'achat de semences. Exemple: au début de la saison, un paysan achète des semences assurées. Dans l'emballage,

il trouve un code qu'il lui suffit d'envoyer par texto à l'assurance. Celle-ci le localise grâce à son téléphone mobile et surveille la zone concernée. En cas de sécheresse, si les semences ne germent pas après 21 jours, une compensation est envoyée au paysan

sur son téléphone et il peut immédiatement racheter des semences.

Selon ACRE Africa, les paysans assurés investissent 20% et gagnent 16% de plus que les non assurés. En 2014, le modèle

s'est étendu du Kenya à la Tanzanie et au Rwanda. En comptant ces trois pays, plus de 800 000 fermiers (en chiffres cumulés) se sont assurés jusqu'en 2015. L'Ouganda et la Zambie devraient suivre. ■

Les cultures vues du ciel

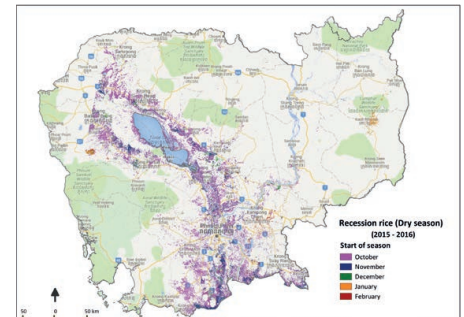
Des données agricoles et météorologiques fiables. C'est souvent ce qui fait défaut dans de nombreux pays en développement et constitue un obstacle majeur à l'élaboration d'assurances agricoles. C'est cette lacune que tente de combler le projet RIICE.

Derrière cet acronyme anglais se cache la combinaison de deux expertises: l'une, issue de l'entreprise suisse «sarmap», permet d'analyser l'état des sols et la couverture végétale à partir d'images satellites captées par radar (et non optiquement), ce qui rend possible une observation même en cas de couverture nuageuse. Cela permet de suivre la croissance du riz au fil des semaines et d'identifier l'étendue des dommages s'il y en a, avec précision; la seconde, développée par l'IRRI, l'Institut de recherche sur le riz basé aux Philippines, établit des prévisions de rendement selon les sols, les variétés, les données météorologiques, etc.

La combinaison de ces deux expertises permet, sur la base d'images satellites, de produire des cartes de la mise en culture du riz et de fournir des projections et des estimations de rendement. Ces informations intéressent évidemment les assureurs et réassureurs, comme Allianz, associée au programme. Les paysans assurés, y compris les plus pauvres, devraient aussi y gagner. La rapidité et la fiabilité des informations fournies par RIICE permettent en effet de réduire les délais entre le dommage et la prestation de l'assurance de plusieurs mois à quelques semaines.

Cette technologie est actuellement expérimentée dans cinq pays asiatiques avec une brochette de partenaires publics et privés. La Suisse, via le programme global sécurité alimentaire, est le principal bailleur de fonds publics et joue un rôle moteur dans la coordination stratégique du projet ainsi que

dans le travail institutionnel et politique au Vietnam et au Cambodge.



Une carte générée par le programme RIICE permet d'estimer la superficie de la culture du riz en début de saison au Cambodge (2015).

Ce programme constitue un outil de pilotage d'une précision et d'une efficacité inédites en termes de sécurité alimentaire et de gestion des risques. En novembre 2015 par exemple, grâce au programme RIICE, les autorités du Tamil Nadu, en Inde, ont été capables d'établir rapidement la carte des dommages dus à de fortes inondations et d'acheminer des semences pour permettre aux paysans de les replanter immédiatement. Sans ce programme, les sinistrés auraient dû attendre des mois l'arrivée de cette aide. ■

Priorités de la DDC

La DDC

- soutient le développement de micro-assurances indicielles contre les catastrophes naturelles telles que des inondations, des sécheresses ou des tremblements de terre. Ces micro-assurances sont ciblées particulièrement pour les petits producteurs qui n'ont pas accès au marché des assurances conventionnelles.
- appuie le développement de technologies et de méthodes innovantes de collecte de données (notamment météorologiques ou liées à la production agricole) qui utilisent des images satellites, ce qui permet de récolter des données plus fiables et plus détaillées. Mises à disposition par des entités publiques,

ces dernières forment la base scientifique indispensable aux assureurs pour développer des produits d'assurances adaptés aux besoins des producteurs agricoles, petits ou grands.

- assiste des gouvernements en Afrique pour gérer les risques liés aux phénomènes météorologiques extrêmes au niveau de l'état central. Avec d'autres pays donateurs, la DDC a soutenu le développement d'un mécanisme d'assurance pour plusieurs pays (Africa Risk Capacity).
- facilite, en soutenant le développement des assurances et des technologies, les partenariats public-privé entre les gouvernements des pays partenaires et les assureurs afin de développer et mettre sur le marché de nouveaux produits.

Impressum

Publication:

Direction du développement et de la coopération DDC
Domaine Coopération globale
Freiburgstrasse 130, CH-3003 Berne
deza@eda.admin.ch, www.ddc.admin.ch

Cette publication est également disponible en allemand et en anglais

Ce Global Brief a été réalisé en collaboration avec le réseau Emploi et Revenu de la DDC.